

Hommage Venner interdit : Nunez et Darmanin prennent-ils leurs ordres chez Mediapart ?



Consécutivement à l'intolérable interdiction de l'hommage à Dominique Venner, par la voix de son secrétaire Claude Chollet, l'institut Iliade a rétabli un certain nombre de vérités indiscutables, prouvant la grossière manipulation de Nunez et Darmanin.

Voici le «Récit d'un itinéraire, qui part des archives de la police, émerge dans un article de Mediapart, et aboutit comme en boucle à une interdiction de la préfecture de police de Paris»...

La chronologie des faits comme les justifications fallacieuses de cette censure a priori sont contraires aux libertés publiques, contre laquelle l'Institut Iliade va entamer trois

procédures indispensables pour tenter de préserver notre liberté d'expression.

« Cette conférence est une première. L'interdiction très problématique d'un hommage privé à Dominique Venner le 21 mai dernier nous donne l'occasion de mieux préciser nos objectifs, de tordre le cou à des accusations infondées et de démonter cette interdiction illégitime et – pensons-nous – aussi illégale.

L'Institut Iliade pour la longue mémoire européenne a été créé en 2014, un an après le suicide sacrificiel de Dominique Venner à Notre Dame le 21 mai 2013, sacrifice sur lequel je ne reviendrai pas. L'Iliade – j'emploierai cet abrégé – est un think tank civilisationnel, un centre de formation pour les jeunes, un organisateur d'événements à portée culturelle, un pourvoyeur de textes sous forme papier comme en édition numérique.

Derrière ce qu'il faut bien appeler un grand remplacement démographique, non advenu mais en cours, il y a un grand effacement des consciences et des mémoires. Le déclin constaté du niveau de l'Éducation nationale, primaire comme secondaire, les délires et les tentations totalitaires de l'Université, la mode du wokisme dans de nombreuses strates de la société – les médias dominants au premier rang –, les pressions de minorités sexuelles, tous ces constats signent une société qui se délite, qui n'est pas en bonne santé.

À travers nos différentes actions, nous appelons les peuples d'Europe et en priorité le peuple français à retrouver la conscience de leur identité civilisationnelle et à renouer avec leur longue mémoire à rebours des délires totalitaires woke. Cela ne fait pas de nous des « extrémistes ». Au nom de la culture européenne, nous luttons bien au contraire contre les nouveaux extrémismes de la cancel culture, la culture de l'effacement des mémoires, de l'endoctrinement dès l'école. Jamais il y a simplement dix ans nous n'aurions pu imaginer

que les classiques seraient censurés, expurgés, réécrits par des néo-censeurs professionnels.

Plutôt que de se lamenter sur son propre sort, l'Institut Iliade a choisi le réarmement moral des jeunes Européens à travers la formation, l'organisation de colloques à caractère universitaire et les publications. Quatorze promotions de jeunes gens se sont déjà succédé, environ 300 personnes, âge moyen la trentaine, autour de ce que l'on pourrait appeler les humanités, histoire de l'Europe, géopolitique, grandes figures littéraires et historiques, philosophie, penseurs dissidents, etc. Notre dixième colloque annuel a rassemblé dans le calme plus de 1 400 personnes le 15 avril dernier sur le thème « Face au déclin anthropologique, comment vivre en Européen ». Nous avons édité une quarantaine d'ouvrages dans nos collections chez l'éditeur La Nouvelle Librairie.

Toutes ces actions sont culturelles et ne s'inscrivent pas dans le combat politique au quotidien, encore moins dans le combat électoral où nos sympathisants sont libres de leurs choix.

Venons-en à l'interdiction préfectorale récente. L'Iliade organisait le 21 mai 2023, dixième anniversaire de la disparition de Dominique Venner, un hommage sous forme de colloque privé sur inscription préalable au Pavillon Wagram à Paris. Pas de manifestation sur la voie publique ni d'affiche devant la salle, les passants de l'avenue de Wagram n'ont jamais été concernés ni dérangés.

Un peu de chronologie permettra d'y voir plus clair.

Récit d'un itinéraire, qui part des archives de la police, émerge dans un article de Mediapart, et aboutit comme en boucle à une interdiction de la préfecture de police de Paris.

Retenez les dates et les heures, l'hommage privé à Dominique Venner devait avoir lieu le dimanche 21 mai à 15 heures. Deux jours avant, le vendredi 19 à 17 heures, Nicolas Lebourg

publie sur Mediapart un papier : « Dix ans après la mort de Dominique Venner, l'extrême droite européenne commémore son samouraï ». Les bases de cet article sont d'après l'auteur :

« Les informations ayant nourri cette analyse proviennent des fonds d'archives, les plus importants utilisés étant ceux du dossier de poursuite contre le réseau Jeune Nation par la cour de sûreté de l'État, et ceux des Renseignements généraux sur les divers groupuscules qu'a animés Dominique Venner entre 1958 et 1968. »

Soit des sources militaires et policières auxquelles tout le monde n'a pas accès. Dont acte. Ce dossier est une suite d'extraits de rapports de police et des RG réécrits à la hâte. Là n'est pas le plus important, ce qui compte, c'est la chronologie.

L'article paraît à 17 heures ; le soir même le vendredi 19, la préfecture de police publie un arrêté d'interdiction de l'hommage privé organisé le dimanche 21. Les motifs de l'interdiction reprennent largement ou paraphrasent une bonne partie du dossier de Nicolas Lebourg.

La préfecture de police notifie l'interdiction tardivement en province (par erreur ?) à François Bousquet – orateur mais non organisateur de l'hommage – le samedi 20 à 15h30. L'Institut Iliade dépose le même jour deux référés-libertés à 18 heures et 19 heures. Le tribunal administratif répond le lundi 22 au matin, donc un jour après l'événement, indiquant que les juges des référés n'ont pas eu le temps matériel de statuer et rejettent la plainte, l'événement étant passé.

Venons-en aux motifs de l'interdiction.

L'arrêté signé Laurent Nuñez, préfet de police de Paris, reprend une bonne partie de l'article (sous une autre forme) de Mediapart et stipule entre autres :

« Il existe des risques sérieux pour que, à l'occasion de cet

hommage, des propos incitant à la haine et à la discrimination envers un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation ou une religion soient tenus [...] de nature à mettre en cause la cohésion nationale et les principes consacrés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. »

De facto, la préfecture préjuge de ce qui pourrait être dit, véritable invention de la censure préventive. Un retour à 1984 de George Orwell et son « arrêt du crime ».

Quelques approximations de la Préfecture, que certains pourraient qualifier de mensonges, je cite :

« Cette réunion ne constitue pas un simple événement d'hommage mais plutôt [et là il faut ouvrir d'autres guillemets car c'est une citation attribuée à l'Iliade] "une célébration à poursuivre les actions contre l'accélération du grand remplacement afro-maghrébin" ». Nous n'avons jamais écrit ni prononcé cette phrase qui est inventée ou tronquée. Je poursuis sur l'arrêté.

Deuxième approximation ou mensonge, je vous laisse le choix, le préfet considère que cette réunion n'est pas un simple événement privé mais constitue une « réunion publique ouverte à des participants tant au niveau national qu'europpéen ». Les bras nous en tombent, un colloque privé réunissant sans doute entre trois cents et quatre cents personnes dans un lieu privé sur inscription préalable devient un meeting et même un meeting international.

Devant cette interdiction inique et contraire aux libertés publiques, l'Institut Iliade va entreprendre par le biais de son avocat maître Jérôme Triomphe, trois procédures distinctes :

un recours au plein contentieux auprès du tribunal administratif de Paris ;

un recours en excès de pouvoir auprès du Conseil d'État contre la circulaire Darmanin, base de l'interdiction ;

une plainte au pénal contre le préfet pour discrimination politique, contraire à la loi Pleven.

Les actes du colloque interdit sont disponibles sur le site Internet de l'Iliade et seront édités dans la collection « Cartouches » de l'Iliade aux éditions de La Nouvelle Librairie. Un nouvel hommage privé autour de Dominique Venner sera organisé en juin à Paris. À cette occasion, les nombreux livres parus récemment à son sujet seront présentés. »

Incapable de juguler le moindre problème d'insécurité et d'affronter les véritables dangers menaçant les Français, quand il ne promeut pas la franchise 0' Tacos... le grotesque ministricule Darmanin invente de graves périls et des ennemis fictifs aux fins de dissimuler son inefficience totale.

Un gouvernement de décivilisés, voilà notre plus grand péril !

Mitrophane Crapoussin